

ISOLATION PHONIQUE EN CONSTRUCTION BOIS

Mardi 17 et mercredi 18 juin 2025 de 9 h à 12 h30 (2x3h30)

* Formation proposée en distanciel *



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> **Prérequis :** aucun



OBJECTIFS :

- Evaluer l'importance des besoins sociétaux en matière de confort acoustique
- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique
- Connaître les bases de la réglementation acoustique
- Connaître les atouts des éco-matériaux en isolation phonique
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation
- Réussir le lien entre le prescripteur et l'applicateur



PROGRAMME :

1 - Propos introductif

- Les particularités de la construction bois en acoustique
- Quelques notions fondamentales
- Etendue et pertinence de la réglementation acoustique pour le neuf et la rénovation
- Différence entre isolation phonique et correction acoustique
- Etat des lieux du confort acoustique en France

2 - Les bruits extérieurs / bruits aériens

- Conception
- Réglementation
- Calculs

3 - Les matériaux isolants

- Mesures de laboratoire
- Indices de performance

4 - Les éco-matériaux d'isolation

- Les familles de matériaux
- Leur emploi en isolation phonique

5 - La mise en œuvre des matériaux

- Principes et précautions

6 - La conception de l'isolation phonique

- Principes et applications

7 - L'isolation de l'enveloppe des bâtiments en structure bois

- Solutions pour les murs
- Solutions pour les toitures
- Solutions pour les ouvertures

8 - L'isolation phonique intérieure en construction bois

- Solutions pour les parois intérieures
- Solutions pour les planchers



FORMATEUR : Jean-Louis Beaumier, ingénieur honoraire

Compétences : Electro-acoustique, études et préconisations de systèmes de diffusion sonore, collaboration au développement des outils, étude comparée de solutions acoustiques ● **Formation initiale :** Ingénieur, conseiller et formateur en acoustique de l'éco-construction.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 7 juin 2025**

Prix :

295 € HT soit 354 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois

375 € HT soit 450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Adhérez

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire).**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation.**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires.**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Visioconférence
- Vidéoprojecteur
- Base documentaire

Modalités pédagogiques

- Apport théorique en distanciel
- Questionnaires
- Exemples et analyses de solutions



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org -

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent Handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Isolation phonique en construction bois

Mardi 17 et jeudi 18 juin 2025

Distanciel (2 x 3 h 30)

Date limite d'inscription le 7 juin 2025

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

participera à la formation les 17 et 18 juin 2025

354 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

oui

non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

oui

non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

oui

non

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Date / Cachet / Signature

Fibois Occitanie est membre de :

